



PREFECTURE DE LA CREUSE  
Place Louis Lacrocq B.P 79  
23011 GUERET cedex

Copie : Mr Philippe TRIBOULET  
Chef du service vétérinaire- environnement DDCSPP de la Creuse.

Objet : Demande d'aménagement aux prescriptions générales mentionnées.

Monsieur le Préfet

En application du code de l'environnement L.512-7, je soussigné M. Pascal DELALBRE, agissant en qualité de directeur du site Vitanutrition dont le siège est situé 13 rue Sagne Jurade à Merinchal (23420).

Sollicite un aménagement aux prescriptions générales mentionnées concernant l'article 5 conformément à l'article R. 512-46-17 du code de l'environnement.

En effet les bâtiments de production sont placés à moins de 10 mètre des limites de propriété de l'installation, le site est situé entre l'ancienne voie ferrée Montluçon Ussel aujourd'hui déclassé et la D 27 qui longe l'étang de Sagne Jurade. Cependant il n'y a aucun ERP, maison d'habitation, autre entreprises dans un rayon de 180 m autour des limites de propriété.

Le site n'engendre pas de nuisances sonores compte tenu de son activité agro-alimentaire, d'autre part les consignes strictes de sécurité sont appliqués sur le site en terme de circulation des véhicules comme de sécurité des personnes.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires veuillez agréer Monsieur le Préfet l'assurance de ma haute considération.

Fait à Merinchal le 11/04/2018  
Le directeur de site,  
Pascal DELALBRE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a vertical stroke, positioned below the typed name.

Groupe VITAGERMINE